

Déchets amiantés

www.valodev18.fr



VALODEV 18



BORDEREAU D'INSCRIPTION

pour le dépôt de déchets amiantés des particuliers à VALODEV 18
(ZAC du Vieux Domaine, route René DUMONT 18100 VIERZON)

Vous détenez des déchets amiantés, vous êtes responsable de leur devenir.
Selon le code de l'environnement (art. L.541-2) : « Toute personne qui produit ou détient des déchets (...), est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions du présent chapitre, dans des conditions propres à éviter lesdits effets ».

Le partenariat entre la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry et VALODEV 18 permet aux particuliers de déposer gratuitement des déchets amiantés non friables (amiante liée) sous condition de leur traçabilité.

Déchets amiantés autorisés : ouvrages de maçonnerie en fibro-ciment (plaques, tôles ondulées, ardoises) hors conduits/tuyaux.

A ce titre, le présent bordereau complété et signé devra être remis à l'accueil de VALODEV 18 le jour du dépôt des déchets amiantés.

Dépôts autorisés uniquement le mardi entre 14h et 15h30 sur rendez-vous
Nombre de dépôt limité à 2 par an et par foyer d'un volume maximum de 2 m³ chacun.

COORDONNÉES DU DÉPOSANT :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune : Code postal :

Tél. :

PROVENANCE DES DÉCHETS AMIANTÉS :

Nom :

Prénom :

Adresse :

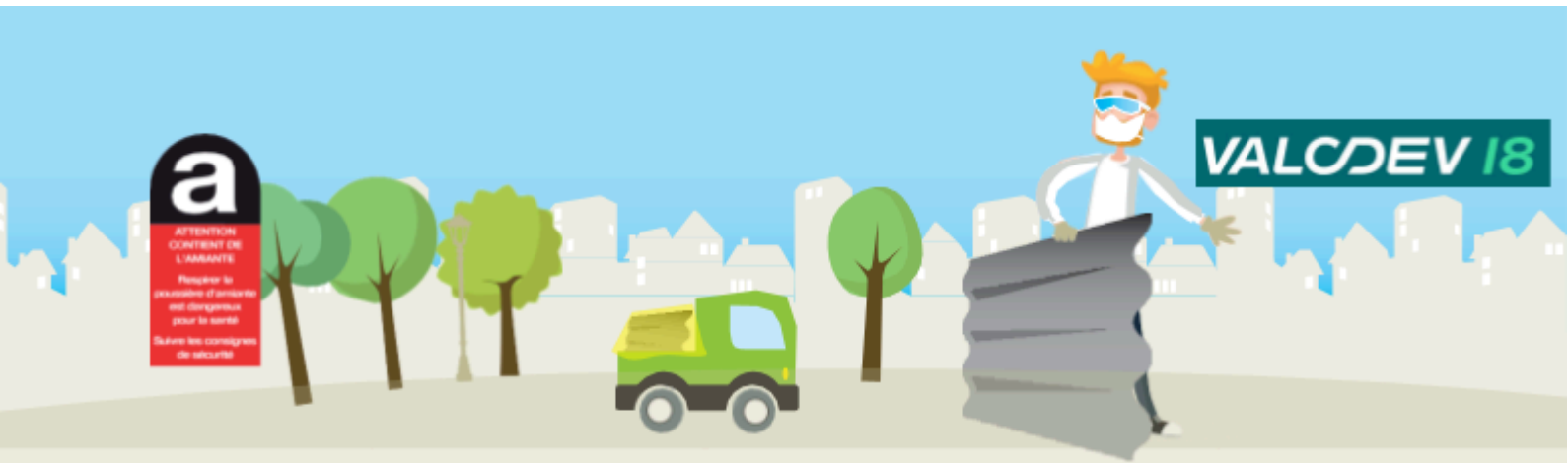
Commune : Code postal :

Tél. :

Raison de l'apport (réhabilitation, destruction..) :

Quantité approximative et nature des déchets amiantés à déposer :

Fourniture du kit de protection et conditionnement : oui non



LE PARTICULIER S'ENGAGE À :

- Utiliser le kit de protection individuelle fourni gratuitement par VALODEV 18, pour manipuler les déchets amiantés,
- Emballer les déchets amiantés dans le contenant fourni avec le kit de protection et conditionnement. Si ce contenant est insuffisant, le particulier devra ensacher par ses propres moyens les déchets amiantés en utilisant des sacs translucides ou du film translucide,
- Téléphoner à VALODEV 18 au 02 59 58 44 65 avant de déposer les déchets amiantés,
- Respecter le jour et les horaires de dépôt de ses déchets amiantés à VALODEV 18 (uniquement le mardi entre 14h et 15h30),
- Remettre le présent bordereau à son arrivée à VALODEV 18.

Tout dépôt ne respectant pas ces consignes sera refusé

Fait à Vierzon, le

Signature du particulier

Signature /Cachet VALODEV 18 (dépôt)

ZAC du Vieux Domaine - Rte René Dumont - 18100 VIERZON - Tél. 02 59 58 44 65
www.valodev18.fr